

➔ P.14 | Rencontre avec...

Sylvain Grouber,  
de la police au maraîchage

➔ P.18 | Agir ensemble...

Accompagner  
les collectivités

➔ P.21 | Un peu de recul ?

La compensation  
agricole



P.8 | DOSSIER

**ÉLEVAGE,  
ET SI ON ENVOYAIT  
PÂÎTRE LES CLICHÉS ?**



# ÉLEVAGE, SORTIR DES CARICATURES

Jean Pluvinage, administrateur, membre du Bureau de la Fondation Terre de Liens

**L**es éleveurs représentent une partie importante des fermiers de Terre de Liens, que cet élevage soit spécialisé ou associé à d'autres productions marchandes, voire à l'usage de la traction attelée mobilisée à nouveau sur certaines fermes. Ils sont 207 à travailler avec les animaux. Notre mouvement est de plus en plus confronté à des questionnements critiques sur les projets d'élevage que nous rendons possibles. Sur les stands, sur Facebook, nous ne sommes pas isolés des questions sociétales, et celles qui concernent l'élevage sont aujourd'hui très passionnées.

Quand vous ouvrez votre journal quotidien, l'élevage pose question au travers d'un, deux, voire parfois trois articles le même jour. D'un côté, il est remis en cause pour ses conséquences négatives sur l'environnement terrestre, la santé humaine, le dérèglement climatique et il soulève des

questions éthiques. De l'autre, il est défendu au nom de l'emploi, de l'existence de l'agriculture dans des zones non mécanisables, mais aussi pour sa place essentielle dans la fertilité des sols, la biodiversité et la fabrication des paysages. Notre propos n'est pas ici d'entrer dans la polémique et de convaincre à tout prix mais de donner au lecteur envie de s'intéresser à la question, de lui apporter des repères pour commencer à se forger une opinion personnelle, de donner quelques pistes pour poursuivre la réflexion. Dans ce débat, les scientifiques sont prudents car les interactions entre pratiques, échelles géographiques et milieux sont très complexes. Sur le plan éthique, l'irréductible question de la mise à mort des animaux interroge chacun d'entre nous de manière singulière et nous considérons que les philosophies, les contextes professionnels, les engagements militants individuels qui influencent les opinions doivent être respectés.

**L'élevage paysan est essentiel à l'activité agricole et à l'univers rural.**

Cependant, nous ne sommes pas pour autant les tenants d'une neutralité sans engagement. À Terre de Liens, nous pensons que l'élevage paysan est essentiel. Essentiel à l'activité agricole dans sa globalité et à l'univers rural qui nous entoure, que nous soyons urbains ou ruraux. Il forge aussi des métiers avec un rapport à la nature différent de ceux consacrés spécifiquement aux productions végétales. Nous disons donc oui à l'élevage, mais pas n'importe lequel et nous espérons que les membres de Terre de Liens trouveront dans ce numéro des éléments pour nourrir leur propre avis. ●

CHEMINS DE TERRE N°10, MARS 2019 | Éditeur : Terre de Liens, association loi 1901, 10 rue Archinard, 26400 Crest. Tél : 09 70 20 31 00. [www.terredeliens.org](http://www.terredeliens.org) | Imprimeur : Corlet Roto, Zone d'activités Les Vallées, 53300 Ambrières-les-Vallées. Tél : 02 43 00 07 36 | Directeur de la publication : Freddy Le Saux | Coordination : Sophie Baltus | Secrétariat de rédaction : Chantalita Faber | Ont contribué à ce numéro : Alice Bodin, Quitterie Breau, Émeline Buron, Manuel Delas, Maurice Desrier, Marc Donneger, Stéphanie Dubois de Prisque, Corinne Dupasquier, Constance Gard, Christian Gaudaré, Freddy Le Saux, Tanguy Martin, Marie-Laëtitia Melliand, Constance Nowacki, Sèverine Pellerin, Jean Pluvinage, Fabrice Perez, Thibaud Rochette, Valérie Rosenwald, Damien Roumet, Angéline Tessier, Elsa Vidon | Crédits couverture : Emmanuel Pain | Création graphique : Tiens donc ! Nicolas Pruvost [www.tiens-donc.com](http://www.tiens-donc.com) | Journal envoyé aux actionnaires, donateurs et adhérents de Terre de Liens | Contacter la rédaction : [comiteredac@terredeliens.org](mailto:comiteredac@terredeliens.org) / 09 70 20 31 00 | Dépôt légal : mars 2018 | ISSN 2274-4606 | Imprimé sur papier recyclé



Vous recevez Chemins de terre parce que vous êtes actionnaire, adhérent ou donateur à Terre de Liens. Si vous souhaitez ne pas en être destinataire, merci de nous le signaler : appel téléphonique (09 70 20 31 00), courriel ([mouvement@terredeliens.org](mailto:mouvement@terredeliens.org)) ou courrier (Terre de Liens, 10 rue Archinard, 26400 Crest).





## BIÈRE ET BREBIS

Petit clin d'œil humoristique pour illustrer tout le soin que les éleveurs paysans essaient d'apporter à leurs animaux. Cécile Dubart, aujourd'hui paysanne-boulangère en Saône-et-Loire, a pris cette photo sur la ferme du Col de Rossas dans la Drôme. Fabien et Didier y élèvent des brebis et font de la brasserie.

### **P.4-7** Nouvelles du mouvement

#### **P.8-13** Le dossier

› Élevage, sortons des caricatures

#### **P.14-15** Rencontre avec...

› Sylvain Grouber, se faire une nouvelle place et aller de l'avant

#### **P.16-17** Chroniques fermières

› Les Grandes Souches, Deux-Sèvres  
› Reuilly et Grigneau, Loiret  
› Viou vert, Alpes de Haute Provence  
› Bercenay, Aube

### **P.18** Agir ensemble

› Accompagner les collectivités

### **P.19** Ils & elles bénévoles

› Anne-Marie Piolet, les pieds dans le bocage  
› Marc Barny, créer du lien par tous les moyens

### **P.20** Pas si compliqué

› Le prix des terres, image partielle de la réalité foncière

### **P.21** Un peu de recul ?

› La compensation agricole

### **P.22** Questions de terre, questions d'argent

## La mue du mouvement associatif

**En septembre 2018, l'association nationale Terre de Liens s'est transformée en fédération.**

Pourquoi? Premier maillon de la construction de Terre de Liens, elle a été la matrice de tous les autres éléments constitutifs de notre mouvement : les associations territoriales, la Foncière et la Fondation. Cette période de construction est désormais terminée. Depuis, les associations territoriales sont devenues matures, indépendantes, innovantes. Elles veulent participer pleinement à la gestion et à la gouvernance du mouvement. La Fédération est là pour agréger et valoriser le travail des associations territoriales dans une démocratie ascendante et descendante : agir local, penser global. Elle portera auprès de nos partenaires institutionnels et autres la dimension citoyenne du mouvement, insuffisamment valorisée jusqu'à présent. Qu'est-ce que cela va changer? Dans l'euphorie de la création de la Foncière et de la Fondation et de nos premières réussites, la dimension citoyenne et d'éducation populaire a été sous-évaluée. Nos instances de gouvernance n'ont pas suffisamment intégré cet aspect qui, à côté des fermes, est l'autre grande richesse de Terre de Liens. Avec la naissance de la Fédération s'engage un travail pour améliorer la gouvernance dans Terre de Liens.

## TRANSITION

# AGRICULTURE, ÉNERGIE, MÊME COMBAT !



© TDL Languedoc-Roussillon

**E**n cohérence avec les enjeux brûlants de transition énergétique et de changement climatique, Terre de Liens fait de plus en plus face aux questions liées aux énergies renouvelables. Fin 2018, six fermes Terre de Liens accueillent des dispositifs de production d'énergie renouvelable. Ainsi par exemple, la ferme de Villelongue en Languedoc-Roussillon est équipée de panneaux photovoltaïques en partenariat avec la coopérative citoyenne CatEnR. Des projets sont à l'étude ou en cours sur huit autres fermes. Notre place dans ces projets peut varier : louer une toiture, être propriétaire du dispositif, être l'associé d'une coopérative... Ces premiers projets offrent l'occasion de réfléchir plus globalement à une stratégie en accord avec les valeurs citoyennes que nous portons. Selon les scénarios Négawatt et Afterres 2050, il est indispensable de concilier les enjeux des transitions énergétique et agricole qui reposent beaucoup sur les territoires ruraux, au cœur de nos actions. Aussi, pour favoriser l'émergence de projets qui répondent à ces deux enjeux, un groupe de partenaires, dont Enercoop, Énergie Partagée, Solagro et Négawatt, s'est créé pour travailler le sujet. Le Salon de l'agriculture a été l'occasion pour nos organisations d'affirmer une vision commune. Un projet de réponse aux idées reçues sur l'incompatibilité entre transition agricole et énergétique est en cours de finalisation et sera largement diffusé. ●

## À NOTER!

### UNE NOUVELLE ADRESSE POUR VOS ENVOIS À TERRE DE LIENS!

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, les équipes salariées des structures nationales Terre de Liens (Fédération des associations, Foncière, Fondation) investissent de nouveaux locaux. Certains sièges sociaux sont modifiés mais ce qu'il faut retenir c'est la nouvelle adresse pour tous vos envois : 25 quai André Reynier, 26400 Crest.

## BIEN COMMUN

## CARTOGRAPHIER LES TERRES

**L**a cartopartie est une méthode de contribution à Open Street Map, un projet de cartographie qui a pour but de constituer une base mondiale et libre de données géographiques en utilisant le système GPS. Durant un ou deux jours, un groupe de contributeurs se réunit sur une zone définie au préalable et cartographie en voiture, à pied ou à vélo à l'aide d'un support papier ou d'un smartphone. Les bénévoles en Languedoc-Roussillon aimant se balader, repérer des terres agricoles et contribuer à l'installation autour de chez eux, ont tenté l'expérience de cartopartie pour alimenter leur connaissance agricole de leur territoire. « À partir d'une grille d'analyse des parcelles basée sur les points clés à vérifier pour l'installation agricole, ils ont réussi à repérer et cartographier la ressource en eau, la voirie, l'usage d'une terre, indiquer son état de friche »



© TDL Languedoc-Roussillon

explique Émeline Buron, l'animatrice qui a accompagné le groupe dans la garrigue gardoise en août 2018. Convaincus de cette première expérience, ils vont continuer à se former aux techniques d'Open Street Map et renouveler les expériences de cartoparties en 2019. Émeline poursuit :

« Cette animation participative et collaborative permet à la fois de se mobiliser sur le terrain avec d'autres partenaires (paysans, organismes agricoles, experts agro, collectivités) et de mettre un pied dans l'univers du libre et de la cartographie pour pousser encore plus loin l'idée de bien commun. » ●

## COUP DE POUCE

## LAURÉATS DE L'APPEL À PROJET DE LA FONDATION

**F**in 2018, la Fondation Terre de Liens a lancé son premier appel à projet. Cinq lauréats ont été récompensés, choisis par un jury composé de neuf bénévoles Terre de Liens. Les soutiens vont de 4 000 € à 20 000 €. Le coup de cœur va à un documentaire très engagé sur une zone agricole menacée. En cours de réalisation, il relatera un projet d'actualité brûlante, c'est pourquoi nous ne pouvons vous en dire plus pour le moment... Suspense! Constituée en 2012 pour s'opposer à la destruction d'une ferme de 4 ha par une filiale du groupe Auchan, l'association Bouillons Terres d'Avenir reprend du service pour tenter d'enrayer l'artificialisation de 1 000 ha autour

de Rouen. Le troisième projet est celui de l'Association pour pour l'amélioration de la gouvernance de la terre, de l'eau et des ressources naturelles (Agter) : une campagne nationale d'ampleur pour inscrire le principe de zéro artificialisation nette de terres dans la loi. Plus artistique, la compagnie Java Vérité Théâtre a été choisie pour sa pièce *Dernières pailles*. Plus qu'une pièce de théâtre, c'est un véritable projet de médiation culturelle en milieu rural et en banlieue avec des café-débats, des ateliers d'écriture, des ateliers de théâtre... Enfin, le magazine *Transrural Initiatives* a publié un nouveau dossier sur la préservation du foncier agricole. Depuis 25 ans, la revue relaye les alternatives du développement rural dans ses pages. ●



En savoir plus : [terredeliens.org/decouvrez-les-laureats-de-l-appel.html](http://terredeliens.org/decouvrez-les-laureats-de-l-appel.html)

## Une loi pour préserver et partager la terre

En décembre 2018, un rapport parlementaire a mis en avant la nécessité d'arrêter l'artificialisation des terres agricoles et naturelles et de mieux en réguler l'accès. Terre de Liens se réjouit de cette prise de conscience sur des sujets que nous portons depuis 2003 mais nous regrettons que les députés n'aient pas réussi à se mettre d'accord entre eux sur la nécessité d'une loi. Les actions volontaires citoyennes ou publiques ne suffisent plus à préserver la terre. Avec nos partenaires de l'Association pour l'amélioration de la gouvernance de la terre, de l'eau et des ressources naturelles (Agter), nous affirmons la nécessité d'une loi foncière construite sur deux principes : zéro artificialisation, c'est-à-dire aucune destruction d'espaces agricoles ou naturels, et une meilleure régulation des marchés fonciers. Cette régulation devrait orienter les terres vers les paysans qui génèrent le plus d'emplois et de richesse par hectare tout en préservant l'environnement et donc, en particulier, vers ceux qui pratiquent l'agroécologie. Quant à l'objectif de zéro artificialisation, il pointe du doigt l'insuffisance du principe de compensation agricole en argent, tel que prévu dans la loi d'avenir agricole de 2014. Ces propositions, sont détaillées dans le rapport *Préserver et Partager la Terre*, disponible sur notre site web.



**En savoir plus sur**  
[terredeliens.org/preserver-et-partager-la-terre.html](http://terredeliens.org/preserver-et-partager-la-terre.html)

## HISTOIRES D'ASSO

# IMPOSER LA QUESTION FONCIÈRE DANS L'ESPACE PUBLIC

Début d'une série « Histoires d'asso » pour raconter la diversité des associations du mouvement



© TDL Normandie

L'association normande est née en 2009 sous l'impulsion de Gaël Louesdon, aujourd'hui coordinateur salarié. « Assez vite, nous nous sommes interrogés sur notre stratégie de développement. Notre analyse était qu'un salarié étant plus réactif et plus disponible qu'un bénévole, nous en avons besoin pour être crédibles auprès des acteurs institutionnels », explique Michel Caen, l'actuel président de l'association. Ce choix tactique a bien fonctionné car l'association s'est considérablement développée et a obtenu une reconnaissance institutionnelle sérieuse. Aujourd'hui, avec un budget annuel autour de 300 000 €, elle fait partie des plus « grosses » associations du réseau Terre de Liens. 24 opérations foncières portant sur 20 fermes, presque 300 hectares de terres acquis, et autant en cours d'instruction, 34 fermiers : la Normandie tourne vite et doit être gérée comme une petite entreprise. Mais pour Gaël, « le travail pour maintenir notre capacité d'action professionnelle est une bataille quotidienne et épuisante pour tous dans l'association. Seul l'engagement citoyen

massif et pérenne nous permettrait d'être plus sereins, politiquement plus forts et nous ferait gagner en autonomie et stabilité économique. » Stratégique, l'association a développé des liens avec les acteurs capables d'intervenir dans la gouvernance foncière pour multiplier les acquisitions foncières partout dans la région et pour concrétiser le principe de gestion de la terre en commun. Elle occupe le terrain citoyen, que ce soit par l'activisme, par la finance solidaire ou par le bénévolat. « Nous comptons 200 à 350 adhérents selon les années, ce qui est trop peu, regrette Michel. Cela représente environ une quarantaine de bénévoles qui mettent les mains dans le foncier. Il nous faut mobiliser plus fortement les réseaux de proximité comme les Amap ou les Coops bio par exemple. Ces liens nous paraissent évidents pour protéger et valoriser plus de fermes en bio dans notre région. » L'association incite aussi les collectivités à développer des stratégies foncières pour la préservation des terres et leur mise à disposition de l'agriculture bio. Elle peut compter sur le soutien de l'Agence de l'eau Seine Normandie, un bon levier pour convaincre les collectivités de faire coup double : la terre et l'eau. Enfin, elle tente de faire monter des entreprises à bord. « Du point de vue financier, le mécénat est une ressource délicate. Mais, au-delà des sous, nous touchons des centaines de personnes, nous semons des graines pour des mobilisations foncières futures, » conclut Gaël. Ainsi va l'association régionale Terre de Liens Normandie : entre nécessité gestionnaire et engagement citoyen, les salariés et bénévoles cherchent à trouver l'équilibre. ●



**Lire la version longue** sur [terredeliens.org/histoires-asso-Normandie.html](http://terredeliens.org/histoires-asso-Normandie.html)

## BÉNÉVOLES

## SE RETROUVER, PARTAGER



© Christophe Bayle

**L**es Journées des bénévoles de Terre de Liens, organisées par la Fédération des associations, se sont déroulées fin août 2018, à Chédigny en Touraine. Les participants, une soixantaine d'anciens et de nouveaux dans le mouvement, sont venus de toute la France. Ils se sont retrouvés autour de sujets concrets, puisés dans la vie quotidienne des associations territoriales : le suivi des fermes, la tenue d'un stand, la vie associative, la valorisation du bénévolat, l'élaboration de la parole publique, la notion de territoire, les outils numériques, l'intérêt général. Les participants ont aussi souhaité ouvrir de nouveaux sujets : quel rôle pour Terre de Liens sur la question des migrants, quelle part féminine dans Terre de Liens ? Les réunions plénières et les ateliers thématiques, ponctués par l'intervention des clowns de la compagnie Le Nez au Vent, étaient espacés sur deux jours, afin de laisser de la place aux échanges informels, si indispensables pour créer du lien dans une communauté. Ces rencontres ont répondu à un besoin d'échanges laissé insatisfait depuis l'interruption des Journées nationales en 2016. À l'heure du bilan, une forte envie de renouveler l'expérience dès 2019 est exprimée, avec des idées d'évolution : les programmer de manière tournante au sud et au nord de la France, les concevoir autour d'un thème d'actualité pour le mouvement, les ouvrir largement à tous les actifs au sein de Terre de Liens : bénévoles, salariés et fermiers. ●

## AG de la Foncière, retenez la date !

L'assemblée générale 2019 de la Foncière se tiendra le samedi 4 mai, à Strasbourg. Comme chaque année, la Foncière change de région afin de donner la possibilité à des actionnaires différents de participer. L'édition 2019 se tiendra à l'Auberge de Jeunesse « 2 Rives », située à 35 minutes en tramway de la gare SNCF. Au programme, présentation des rapports et vote des résolutions, mais aussi animations conviviales et pédagogiques. Les convocations seront envoyées début avril, par courrier ou par courriel selon la préférence de chaque actionnaire. La Foncière compte sur la participation du plus grand nombre au vote des résolutions. Au plaisir de vous accueillir à Strasbourg !

Chemins de terre  
cherche  
rédacteurs

Le journal que vous tenez entre les mains est rédigé en partie par des salariés, en partie par des bénévoles. Si vous aimez découvrir, enquêter, écrire, relire, prendre des photos, vous pouvez rejoindre l'équipe des rédacteurs du journal. Faites-vous connaître !  
comiteredac@terredeliens.org

## → UNE ANNÉE D'ACQUISITION EN CHIFFRES

31 fermes

772 ha

13 régions concernées

6 compléments d'acquisitions

5,9 M€ dépensés

(Alsace, Auvergne, Bourgogne Franche-Comté, Centre, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Normandie, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes)  
(1/6° des projets sont uniquement en production végétale)

41 fermiers installés



# ÉLEVAGE, SORTIR DES CARICATURES

**Si les Français consomment en moyenne 85 kg de viande et 21 de fromage par an, c'est par goût, habitude, choix ou besoin. À l'image de la diversité des espèces auxquelles il s'applique, l'élevage est multiforme et hétérogène et répond à des objectifs variés, parfois opposés.** /// Dossier coécrit par Sophie Baltus, Quitterie Breaux, Stéphanie Dubois de Prisque, Constance Gard, Christian Gaudaré, relu par Jean Pluvillage

**L**e développement et l'évolution de l'élevage depuis la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle dépendent d'un grand nombre de facteurs, parmi lesquels l'accroissement de la consommation de viande, les relations commerciales et l'interdépendance entre les pays.

## Un marché mondialisé

Près de 10 000 kg de viande sont consommés dans le monde chaque seconde, et 42,9 kg par individu chaque année. Jusqu'en 2000, les Français en consommaient plus du double, mais cela diminue de manière constante depuis 15 ans, à raison de 1 kg/an. Ce niveau de consommation engendre

un marché mondial fortement interdépendant, brassant des centaines de millions de tonnes. Tandis que la consommation de viandes blanches reste stable, celle de viandes rouges recule régulièrement, les premières étant plus attractives financièrement. Ainsi les porcs sont actuellement les animaux les plus consommés (115,5 millions de tonnes annuelles) sur terre. Dans le cas de la viande bovine, les premiers consommateurs sont aussi les premiers producteurs (États-Unis, Chine, Europe, Brésil, Inde). L'Union européenne consomme 7,8 millions de tonnes de viande bovine et doit légèrement importer pour satisfaire la demande.

## Partout, une activité en mutation


À l'échelle planétaire, le secteur de l'élevage «est soumis à un processus complexe de transformations à la fois techniques et géographiques» (source FAO – Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). La production de viande se déplace de la campagne vers les zones urbaines et périurbaines. L'alimentation est souvent importée, issue de cultures fourragères intensives (comme en Bretagne) ou encore de zones herbagères spécialisées (le Massif central en France, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande, la pampa argentine avant qu'elle ne soit remplacée par des cultures de soja). «On

## UNE AUTRE LECTURE DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

D'après Jocelyne Porcher

« La protection des animaux comme un corpus de règles n'est pas le résultat de l'émergence d'une sensibilité nouvelle mais une réaction contre la violence industrielle. De tout temps, les paysans ont pris soin de leurs animaux, ils n'avaient aucun intérêt à les maltraiter. Mais l'industrialisation a cassé ce lien et a instauré un rapport instrumental et violent envers les animaux. Pas simplement dans l'agriculture, partout dans la société. La notion de "bien-être animal", traduite en France dans les années 80 sur le modèle de l'Animal Welfare anglais, a été reprise par des zootechniciens comme compensation de la violence industrielle. Depuis 30 ans, nous expérimentons pour savoir si le cochon préfère le caillebotis en plastique ou en fer, le caillebotis partiel... Malheureusement, la racine de la maltraitance animale réside dans le principe même de l'industrialisation qui considère l'animal comme une chose, une machine à produire des protéines. La seule solution pour respecter les animaux de ferme n'est pas d'abolir l'élevage mais de le désindustrialiser. L'élevage paysan, qui construit des liens de travail avec les animaux dans des conditions respectueuses, est une merveilleuse richesse. L'humain et l'animal enrichissent leur monde en collaborant, même si la relation est asymétrique. Nous pouvons raisonnablement penser que les animaux domestiques tirent un intérêt de leur condition, pour autant que le lien avec l'éleveur n'est pas rompu et que les conditions de travail sont équitables. »



 Lire l'intégralité de l'entretien sur [terredeliens.org/bien-etre-animal-itw-Jocelyne-Porcher.html](http://terredeliens.org/bien-etre-animal-itw-Jocelyne-Porcher.html)

assiste en outre à une redistribution des espèces, avec une croissance accélérée de la production de porcins et de volailles (essentiellement en exploitations industrielles) et un ralentissement de celle de bovins, ovins et caprins.» (FAO).

### En France, un secteur structurant et hétérogène

En Europe, la France possède le plus grand cheptel bovin. Elle est au troisième rang pour la production de porcins, derrière l'Allemagne et l'Espagne, et au cinquième pour les ovins. À l'échelle nationale, on estime qu'environ 882000 personnes - 703000 équivalents temps plein - dépendent de la présence de l'élevage sur les territoires, principalement en zones rurales. Les systèmes d'élevage sont très divers (superficie, taille des cheptels, présence de main d'œuvre, type d'alimentation et modes de commercialisation). En France, les montagnes et piémonts laitiers rassemblent près d'un quart des exploitations laitières, avec une grande part de fromages renommés. Par contre Bretagne, Normandie et Pays de la Loire se

consacrent essentiellement à la production de lait, de fromages frais et de beurre, avec une race laitière hyperspécialisée, la Prim'Holstein. Bien que fortement subventionné en Europe, en grande partie par la Politique agricole commune (PAC) qui accorde une aide à la production en fonction de la surface, l'élevage à l'herbe régresse. Par contre, l'élevage industriel (animaux uniquement élevés dans des espaces très restreints, sans accès à l'extérieur) se pérennise, répondant principalement à une logique de productivité, poussée par des exigences d'alimentation à moindres coûts de la société. En France, 80 % des poulets et 95 % des porcs ne voient pas la lumière du jour. Malheureusement, ce modèle impacte la santé humaine, le bien-être animal et l'environnement de manière négative. Il est aussi fragile (crises sanitaires, fluctuation des cours).

### L'élevage paysan : minoritaire mais précieux

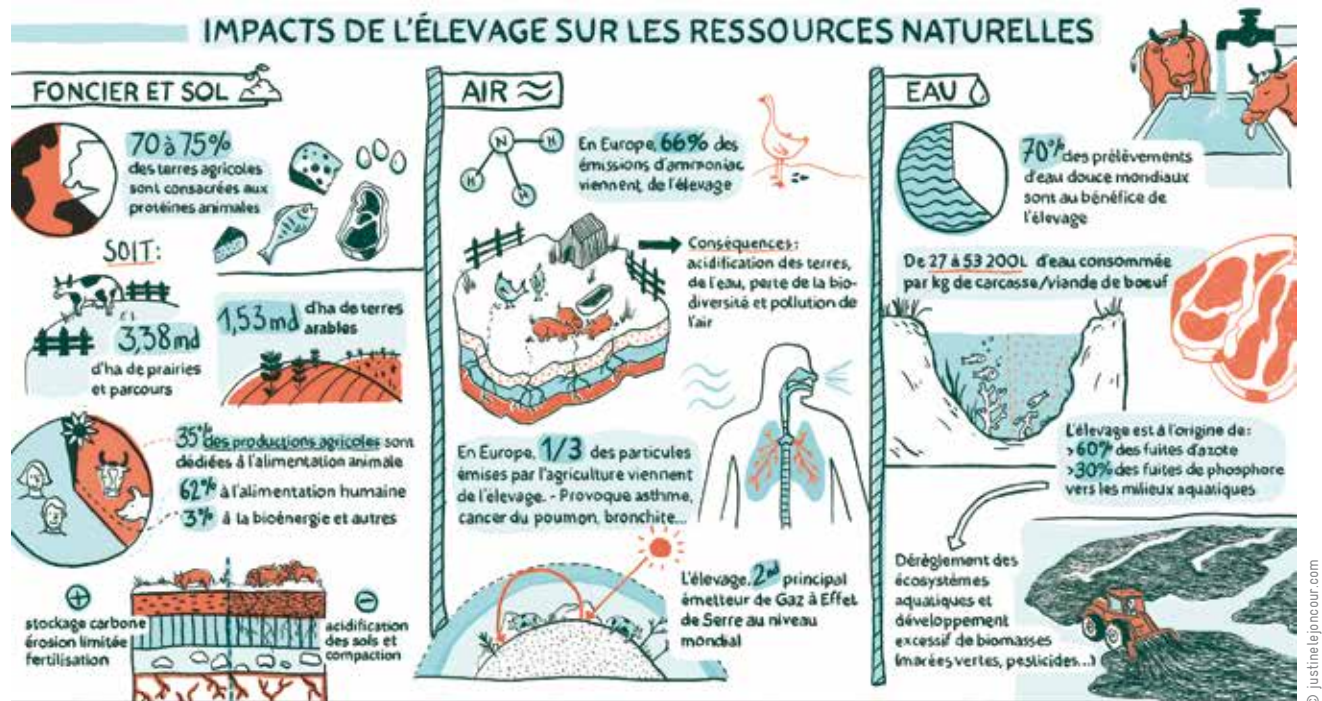
Pour qu'élevage ne rime pas avec ravage, une autre forme d'élevage gère ses activités de production en harmo-

nie avec les ressources locales. C'est l'élevage paysan, lui aussi très divers mais qui a pour point commun le lien de l'animal à son environnement : pâturage extensif, tendance à l'autonomie dans la production de l'alimentation des animaux, harmonie avec le terroir. Les animaux y jouent plusieurs rôles : source d'alimentation et de revenus, traction animale, source d'énergie pour le travail des sols, producteur de matière organique enrichissant les sols et moyen de recycler les déchets agricoles. L'élevage paysan offre une alternative à la marchandisation mondiale de l'alimentation. Il implique des modes de consommation responsables et des relations plus directes entre producteurs, transformateurs, et consommateurs, créatrices de liens. ●

 Compléter votre lecture sur le web : [terredeliens.org/ressources-elevage.html](http://terredeliens.org/ressources-elevage.html)

# ÉLEVAGE ET ENVIRONNEMENT, CONSOMMER MOINS, PRODUIRE MIEUX

**Si l'on veut relever les défis climatiques et de santé publique, le scénario Afferres 2050 préconise de réduire par deux la production et la consommation de produits animaux dans les pays développés. Pourquoi ?**



Source : Rapport de l'expertise scientifique collective INRA à la demande des ministères de l'Environnement et de l'Agriculture, et de l'Ademe, nov 2016.

**E**n 2017, le Haut conseil de la santé publique a produit un ensemble de repères basés sur l'étude des relations entre la consommation alimentaire et le risque de maladies chroniques. Les conclusions relatives aux produits animaux sont claires : pour rester en bonne santé, il faut consommer au maximum 2 produits laitiers par jour, 500 g de viande rouge et blanche et 150 g de charcuterie par semaine. Cette diminution va dans le même sens que la réduction des gaz à effet de serre (GES) nécessaire pour lutter contre le réchauffement climatique car 90 % des GES émis dans le monde sont

générés par les productions animales. Si l'on considère l'exemple français, Philippe Pointereau, co-auteur du scénario Afferres, rappelle que dans les années 60 les systèmes d'élevages étaient encore équilibrés : bénéfiques sur les paysages, produits de qualité, métier adapté au terroir, maintien de la biodiversité. « Les engrais organiques fertilisaient les terres (...) les animaux étaient surtout nourris à l'herbe, (...) le hors-sol n'existait pratiquement pas en France. » Puis l'intensification a progressivement déconstruit cet équilibre. Outre la piètre qualité des produits, « ces élevages hors-sols et à très hauts chargements ont généré

des pollutions telles que les excès de nitrates contribuant à une dégradation des eaux brutes et aux marées vertes. Ils nécessitent une consommation élevée d'antibiotiques. » Ainsi, pour résumer, il faut désormais consommer moins et produire mieux : « privilégier les élevages extensifs, biologiques, à l'herbe, pâturant, autonomes, ne consommant plus de soja OGM, entretenant les estives, les zones humides et les bocages (...) réduire la taille des élevages, redévelopper les races mixtes (...) se diversifier en [polyculture élevage énergie]. » Tout un programme, celui de l'élevage paysan. ●

Source : Revue Pour n°231

# POUR / CONTRE : QUELQUES ARGUMENTS D'APPROCHE DU DÉBAT

**Si l'opposition à l'élevage industriel fait consensus, le débat contre l'élevage concerne aussi des pratiques plus respectueuses de l'environnement, les Hommes et les bêtes. Le face-à-face présenté ci-dessous rend compte des arguments principaux et propose une première approche sans entrer dans la polémique.**

## CONTRE L'ÉLEVAGE PAYSAN : RIEN NE JUSTIFIE LA MORT

➔ **Les animaux souffrent, même en élevage paysan, c'est inévitable lors de l'abattage.** Quelle que soit la méthode de mise à mort choisie, et même si l'animal est tué sur place (pas de déplacement), une vie heureuse ne justifie pas une mort prématurée. Les contraintes mercantiles des éleveurs et le bien-être de l'animal sont incompatibles.

➔ **La viande n'est pas une nécessité alimentaire pour être en bonne santé.** De grands champions sportifs (Carl Lewis par exemple) et des millions de Jaïns (adeptes d'une religion ascétique proche de l'hindouisme professant la non-violence absolue envers les animaux) se passent de produits animaux. On peut trouver des sources de protéines nécessaires au fonctionnement de l'organisme dans les légumineuses. Seule la vitamine B12 doit être prise en complément si l'on est végétalien car elle n'est produite naturellement que dans les aliments de source animale.

➔ **Techniquement, il est possible de pratiquer une agriculture sans élevage.** La première certification en agriculture biocyclique végétalienne a été réalisée en France en 2018 dans un vignoble de Dordogne. La fertilisation du sol est entièrement végétale. <http://www.abv-france.org/>

➔ **Pour les antispécistes, il n'y a pas de hiérarchie entre les espèces.** La place de l'Homme n'est pas au sommet de la pyramide alimentaire. Les autres animaux ne sont pas des proies. Les intérêts des animaux sont égaux aux intérêts des humains, la morale ne peut faire deux poids deux mesures. Il n'y a pas, d'un côté une morale qui s'applique aux humains et, de l'autre côté, une autre morale qui s'applique aux autres animaux. Or, manger de la viande représente le symbole de la domination de l'être humain sur l'animal. C'est donc une question morale et éthique de ne pas pratiquer l'élevage.

## POUR L'ÉLEVAGE PAYSAN : UNE RELATION INDÉFECTIBLE ENTRE L'HUMAIN ET L'ANIMAL

➔ **L'élevage fertilise les sols plus durablement.** Les apports en azote issus de la fumure enrichissent les sols qui deviennent plus productifs.

➔ **Les prairies sont un élément paysager riche pour la biodiversité.** Les prairies, qui n'existent pas sans les grands herbivores, stockent du carbone dans leur sol et participent ainsi à la limitation des gaz à effet de serre. Sans pastoralisme, les basses et moyennes montagnes se reboiseraient inéluctablement. Elles constituent des écosystèmes particuliers qui abritent des espèces végétales et animales spécifiques. Le pâturage contribue aussi à l'ouverture des espaces et à la lutte contre les incendies.

➔ **L'élevage fait vivre les campagnes.** L'emploi total lié à l'élevage en France est évalué à 3,2 % de l'emploi national et, dans des zones rurales, cet emploi est crucial pour les dynamiques démographiques et économiques. Il participe à l'économie locale et prend part à l'identité culturelle, patrimoniale et gastronomique de régions entières.

➔ **Nos animaux d'élevage pourraient ils retourner à l'état sauvage aujourd'hui ?** Plusieurs millénaires de domestication ont sélectionné les individus les moins agressifs. Certaines espèces n'y survivraient pas. Leur disparition serait une perte pour la biodiversité. Grâce à l'élevage, de multiples races restent en vie et continuent à écrire l'histoire commune de l'être humain et de l'animal.

➔ **La suppression des animaux de ferme appauvrirait notre relation aux animaux domestiques.** Ce sont des animaux avec lesquels les humains évoluent depuis des millénaires. L'humain s'adapte à l'animal tout comme l'animal s'adapte à l'humain. Ils s'entraident mutuellement. Sans interaction avec eux, nous perdriions les bienfaits qu'ils nous apportent : sécurité affective, stabilisation émotionnelle, responsabilisation.



Compléter votre lecture sur le web : [terredeliens.org/lexique-elevage.html](http://terredeliens.org/lexique-elevage.html)

# POURQUOI TERRE DE LIENS SOUTIEN-IL L'ÉLEVAGE PAYSAN ?

**Plus de 80 % des fermes soutenues par le mouvement pratiquent l'élevage, en activité unique ou en polyculture. Focus sur trois points de vue.**

## Pas d'a priori idéologique

René Becker, éleveur pendant plus de 20 ans, a vu passer presque tous les projets de Terre de Liens puisqu'il est membre du comité d'engagement. « Nous n'avons pas d'a priori idéologique sur l'élevage. Notre but est de soutenir des agriculteurs qui veulent valoriser leur terroir, et les terroirs ont des vocations naturelles. Humide, caillouteuse, trop pauvre ou trop pentue, plus de la moitié de la surface agricole utile de la France ne peut être valorisée qu'en herbages. D'autres cultures n'y seraient possibles qu'au prix de nombreuses difficultés. Face à tout projet, nos principaux questionnements sont : quelle est la nature de cette terre ? Quelle est sa vocation ? Quels sont les possibles ? » Si de nombreux critères sont laissés à l'appréciation de l'association qui connaît le mieux son territoire, certains sont obligatoires : production majoritairement nourricière, agriculture biologique et agriculture paysanne. « Ce n'est pas facile de définir hors contexte ce qui est paysan, ce qui est industriel. Industriel, ça commence quand on achète beaucoup d'intrants (aliments, engrais) et qu'on devient très dépendant de l'extérieur. Ce n'est pas ce genre de ferme qu'on veut soutenir et nous entendons l'agriculture biologique comme un système qui tend vers l'autonomie parce qu'il réalise des productions adaptées au terroir en respectant des clauses environnementales. »

## L'exemple du pastoralisme

En Languedoc-Roussillon, deux fermes, Auzillargues et Villelongue del Monts, pratiquent le pastoralisme en ovins. Le pastoralisme, c'est un mode d'élevage très connecté à la nature puisque les



© TDL Languedoc-Roussillon

animaux se déplacent en fonction des saisons là où la végétation spontanée peut être prélevée. Pour Paul Lapeyronie, administrateur de l'association, « Terre de Liens a un rôle important à jouer pour soutenir cette forme d'élevage. Peu d'hectares suffisent à sécuriser un troupeau : une bergerie et des terres pour produire le foin pour l'hiver. Aux beaux jours, les bêtes vont paître dans les collines ou montagnes environnantes grâce à des conventions de pâturage avec les communes, l'ONF, les propriétaires fonciers. » Dans les Causses et les Cévennes, les paysages de pastoralisme sont classés patrimoine mondial par l'Unesco. L'élevage permet ici de lutter contre l'embroussaillage mais aussi les feux de forêt. « Dans les grands parcs bien pâturés, le feu s'arrête au pied de la clôture car l'herbe sèche est mangée par les animaux, complète Paul. On fait de plus en plus appel au pâturage pour entretenir les milieux. En Lorraine ou en Picardie par exemple, des pelouses protégées pour leur intérêt floristique sont pâtu-

rées par des moutons ; vers la Hague, on installe des chèvres sur les coteaux. »

## Préserver le terroir

Direction Hauts-de-France, région tournée vers la production de betterave et de pommes de terre destinée à la transformation par l'industrie agroalimentaire. Bertrand Follet, de l'association Terre de Liens Nord-Pas-de-Calais fait part d'un tout autre enjeu : « Dans notre région, l'élevage herbager et les prairies permanentes régressent. Avec la Normandie, nous avons dépassé le seuil de conversion de prairies en cultures préconisées par l'Europe ! C'est grave car quand on détruit des prairies pour des grandes cultures, on observe des relargages d'azote, des pollutions diffuses de nappes phréatiques, une diminution de la biodiversité, un changement de paysage. Cela a aussi des conséquences sur le dynamisme rural de la région car l'élevage est ici une des seules productions à permettre l'installation de jeunes. » ●

## ÉLEVEUSE ET PAYSANNE AUJOURD'HUI

**Christelle Bonnefou, éleveuse de brebis allaitantes à la Fournachère, dans le Rhône.**



à dégager le SMIC avec 60 à 70 heures par semaine. Il y a également des décisions de la PAC qui, en remettant en cause l'attribution de certaines subventions, menacent la viabilité de la ferme. Le métier se complique car le réchauffement climatique bouscule les repères des saisons et demande de développer une hyperréactivité pour ne pas faire d'erreur dans les dates. Les campagnes anti-élevage de l'association L214\* et l'ampleur médiatique du mouvement végane ajoutent une pression psychologique à la pression économique et à la complexité technique. Nous le ressentons comme une scission entre un monde urbain coupé du vivant et les éleveurs qui y sont intégrés. L'amalgame entre les systèmes industriels et intensifs des USA ou d'Australie et les pratiques paysannes ne tient pas compte des services rendus par l'élevage paysan aux paysages et à la biodiversité, l'équilibre vertueux d'entretien et de fertilisation des sols par le pâturage. Il faut l'expliquer! » ●

\*L214 est une association qui défend la cause végane et les droits des animaux.

« L'élevage paysan, c'est un lien fort entre l'éleveur et son troupeau avec un respect du mode de comportement et d'alimentation. Ce métier nécessite une présence permanente et demande beaucoup de rigueur et de capacité d'adaptation. Économiquement, on n'arrive pas

## ÊTRE ÉLEVEUR, C'EST SE CONFRONTER À LA MORT

**Antoine Ponton, éleveur de bovins-viande à la Giraudière, en Mayenne.**

« Si on supprime l'élevage, il n'y plus de paysages. Et si on maintenait l'élevage sans la mort, on laisserait dégénérer nos animaux sans accompagnement. Quand les grands prédateurs ne sont plus là, c'est à l'éleveur et au consommateur d'assurer ce rôle. C'est pourquoi, être éleveur, c'est se confronter à la mort. Mais mort ne veut pas dire souffrance. Je prends part à un collectif qui réfléchit à cela concrètement. En France, nous ne pouvons plus abattre à la ferme, il faut recourir à l'abattoir. Le stress commence dès lors que le bovin quitte lieu de vie et congénères. Aujourd'hui, les abattoirs se concentrent et s'industrialisent pour des raisons économiques.



Nous prônons un autre modèle : après la mise à mort sur la ferme, les animaux sont transportés vers un abattoir de proximité. Ce système est à la portée

de tous. Il est possible en droit européen. Il suffit d'investir 10000 € dans une remorque équipée et de l'intégrer comme une extension mobile dans le plan de maîtrise sanitaire de l'abattoir fixe. Mais des freins persistent : modification de l'agrément sanitaire des vétérinaires, peur que la mise à mort et la responsabilité se jouent hors des murs. Nous voulons aussi donner en plus une autre image de ceux qui y travaillent, les associer à la démarche globale de l'éleveur. Les gars, ils sont importants, pour le bien-être animal, mais aussi pour tout le processus. » ●



En savoir plus : [abattagealternatives.wordpress.com/](http://abattagealternatives.wordpress.com/)

# Se faire une nouvelle place et aller de l'avant

**Un ancien policier municipal qui devient maraîcher, ce n'est pas courant... Mais Sylvain Grouber sait ce qu'il veut et trace son chemin sans s'arrêter sur les difficultés. Un homme d'action qui est toujours partant! /// Par Valérie Rosenwald**

C'est à l'âge de 49 ans que Sylvain a rejoint les bancs de l'école pour devenir maraîcher. Il a suivi un BPREA, la formation agricole en un an permettant de s'installer en tant que chef d'exploitation. Auparavant, il avait fait toute sa carrière dans la gendarmerie puis dans la police municipale. « Ce métier ne me convenait plus, j'ai donc entamé une reconversion professionnelle pour retrouver mon autonomie. » Et il a décidé de revenir à la terre. « Mes parents étaient ouvriers mais ils avaient un grand potager familial. J'aidais au jardin et sur les marchés quand il fallait vendre les surplus. C'était donc plus facile pour moi de devenir maraîcher qu'autre chose, et produire en agriculture biologique et vendre en circuits courts se sont imposés comme une évidence ! »

## Trouver sa place

Avant son année de formation, il a déniché un petit terrain de 32 ares à Thionville et, en parallèle à ses études, il a commencé à cultiver et même à



© Christian Gaudaré

vendre sur les marchés. Quand il est sorti en 2011, il était fin prêt à s'installer. Mais le contexte n'était pas des plus favorables : des terres environnantes plutôt consacrées à l'élevage et, surtout, une forte pression foncière

due à la proximité avec le Luxembourg. Sylvain réussit finalement à convaincre un éleveur de chevaux de lui céder 2 hectares. Il acquiert 40 ares pour installer ses bâtiments et son habitation principale et se tourne vers Terre de Liens pour le restant, 1,6 ha. « La banque acceptait de me suivre pour l'achat des tunnels mais pas pour la terre. La collecte par Terre de Liens a bien marché, il y a même eu un excédent qui a permis à d'autres paysans de s'installer. » En 2014, l'affaire devient familiale : son fils Gilles acquiert 8 hectares de terres à 3 kilomètres de là et s'associe avec Sylvain. Son épouse, quant à elle, travaille à l'extérieur mais donne des coups de main,

## LA FERME DE L'ARPENT VERT

› Située sur la commune de Thionville et s'étendant initialement sur 2 ha, dont Terre de Liens en détient 1,6 ha, la ferme de l'Arpent Vert compte aujourd'hui 10 ha. Sylvain et Gilles y cultivent des légumes sous serres (2500 m<sup>2</sup> de serres) et en plein champ. Une partie des légumes est transformée. Les modes de commercialisation sont divers : magasin bio, magasin de producteurs, AMAP.

**J'ai 57 ans, bientôt 58, et tous les matins, je saute de mon lit, je ne pense pas à la retraite. Je suis vraiment heureux de ma place et de mes conditions de vie.**



© Christian Gaudaré

notamment pour la transformation des légumes en sauces et potages.

### Expérimenter les débouchés

Dans les premières années, le maraîcher vend sa production de légumes biologiques uniquement sur les marchés. C'est à ce moment aussi que les projets de commercialisation mûrissent et se multiplient. Une Amap, d'abord, impulsée par des clients réguliers du marché. « Je fais entre 60 et 70 paniers pour l'AMAP, j'ai vraiment sympathisé avec ces gens et ça fait maintenant quatre ans que ça dure ! » Puis, avec des paysans du coin, Gilles et Sylvain tentent de mettre en place un « drive paysan » pour commercialiser via des commandes en ligne, mais ils arrêtent après deux ans car le site ne fonctionne pas bien. « Je ne suis pas du genre à tergiverser. J'ai une idée, j'essaie. Si ça marche tant mieux, mais sinon, je passe à autre chose. » Et c'est le maire du village qui leur propose alors d'ouvrir un magasin paysan. Ils sautent sur l'occasion. Aujourd'hui, ils fournissent un magasin bio à Thionville, un magasin paysan à Basse-Ham et ils ont ouvert leur propre magasin où ils vendent leurs produits et d'autres issus de l'agriculture locale comme des œufs, de la viande bovine, du fromage de chèvre et vache, des yaourts, des bières, des miels, des pâtes, des huiles, etc.

### Un maraîcher reconnu

Aujourd'hui, la dynamique bio est bien lancée sur le territoire : « On était les premiers bio, les voisins agriculteurs nous prenaient un peu pour des Indiens. Puis, ils ont vu qu'on était sérieux et nous avons de bonnes relations avec eux. » Au fur et à mesure des années, d'autres maraîchers bio se sont installés dans les environs, avec lesquels des liens se créent. En ce qui concerne le quotidien, Sylvain lève un peu le pied sur le tra-

vail de terrain qui est surtout pris en charge par son fils et un salarié qu'ils ont réussi à embaucher. Lui s'occupe de tout ce qui concerne l'administratif et du magasin. Et quand on lui demande comment il voit l'avenir et s'il regrette sa carrière policière : « J'ai 57 ans, bientôt 58, et tous les matins, je saute de mon lit, je ne pense pas à la retraite. Je suis vraiment heureux de ma place et de mes conditions de vie. Mon seul regret est de n'avoir pas fait ça plus tôt ! » ●

### Un autre regard...

#### > Anne-Lise Henry, directrice de l'association Terre de Liens Lorraine

*Avec Terre de Liens, on a rencontré Sylvain lors de sa formation en BPREA. Il nous a tout de suite fait l'impression d'un gars sérieux, sachant où il allait. Il avait déjà en tête de permettre l'installation de son fils. Nous avons décidé de soutenir son projet, d'autant plus qu'il n'existait pas encore de maraîchage bio dans le coin et qu'il y avait des enjeux importants de protection des terres dans cet environnement en cours d'urbanisation. Nous avons travaillé main dans la main avec la Safer pour obtenir un prix raisonnable dans ce contexte de pression foncière importante, dû à la proximité avec le Luxembourg. Pour la collecte, une seule intervention sur France Bleue a suffi pour réunir la somme nécessaire. Il faut dire que Sylvain a une voix de radio et aussi qu'il y a pas mal de gens aisés dans ce secteur frontalier ! Alors que son parcours professionnel pouvait laisser certains dubitatifs, il a su mettre en place, avec son fils, une structure solide et créer des emplois. Et surtout, c'est quelqu'un qui est dans une belle dynamique et qui donne la pêche !*

## LES GRANDES SOUCHES, DEUX-SÈVRES

HÉRITER D'UNE FERME  
QUAND ON EST SŒUR DE PAYSAN

Marie-Luce Rousselot, sœur de Jean-Marc Rousselot, éleveur de porcs sur la ferme

**J**e suis née dans la ferme. J'y ai passé mon enfance, une partie de ma jeunesse. Les Grandes Souches, c'était le lieu de vie et de travail de mes parents, c'est celui de mon frère. Jean-Marc est paysan sur cette ferme avec sa femme Isabelle. Ils payaient un fermage à nos parents. En 2015, au décès de mon père, j'ai pris la mesure de notre héritage : mon frère, ma sœur et moi-même allions devenir copropriétaires mais je n'avais pas envie de me préoccuper d'un patrimoine. Mon frère avait toujours travaillé là, je lui accordais une totale confiance sur la conduite de la ferme... Il était évident pour moi qu'elle devait lui revenir. Lorsqu'il a proposé de la donner à Terre de Liens, j'ai immédiatement adhéré car je ne pouvais pas concevoir de lui vendre ma part et recevoir de l'argent de quelque chose que je n'avais pas fait fructifier. La solution proposée par Terre de Liens d'accepter la donation d'une partie de la ferme et d'acheter l'autre afin que notre sœur perçoive la part dont elle a besoin, nous a permis d'être à l'aise les uns et les autres. On sait que la ferme va pouvoir durer, et durer en bio après Jean-Marc. J'en suis comblée et je reste étonnée



© Jean-Marc Rousselot

> La ferme des Grandes Souches compte 23 hectares à Mauléon, au nord de Bressuire, dans les Deux-Sèvres.

des réactions autour de nous, une vague impression que faire don d'une propriété est un peu barjot, farfelu, alors que pour moi, c'est la meilleure solution. ●

## REUILLY ET GRIGNEAU, LOIRET

## LE VILLAGE RENAÎT DE SES CENDRES

René Thiébaud, maire de la commune de Breteau



© Luc Lemaître

> 170 ha de terres, 6 ha d'étangs, 850 m<sup>2</sup> de bâtiments agricoles et 140 m<sup>2</sup> d'habitation sur les fermes de Reuilly et Grigneau (commune de Breteau, Loiret).

**J**e suis agriculteur retraité de 72 ans et je suis maire de la commune depuis 11 ans. Jusqu'aux années 70, les terres de la commune appartenaient toutes à un marquis. Aucun agriculteur n'avait un seul hectare de terrain en propriété. Puis, une grande partie a été vendue et des gros propriétaires ont gardé ces territoires pour y installer des entreprises de chasse. Ils favorisent le peuplement des sangliers. Ça pose des problèmes de cohabitation avec les deux agriculteurs qui restent autour. Avec l'acquisition des terres de Reuilly et Grigneau

par Terre de Liens, 170 ha restent à l'agriculture. Sans ça, ils seraient partis en friche et à la chasse. Nous avons aussi une famille qui s'installe, Benjamin, sa femme et leurs deux enfants. Et puis Alexis conforte son exploitation et va pouvoir travailler dignement. Enfin, poussé par la dynamique, un autre agriculteur, Mathieu, a pu acheter 20 ha dans la vente. Tout s'est bien arrangé sur ce projet. Sur le village, ça fait donc trois agriculteurs jeunes qui travaillent, en bio, et qui vivent sur la commune. Avec ce projet, on peut dire que le village renaît de ses cendres. ●

## VIU VERT, ALPES DE HAUTE PROVENCE

# PRENDRE SOIN DES ABEILLES AVANT TOUT

### Olmo César, apiculteur-paysan et fermier Terre de Liens

Les pesticides sont le facteur principal de la disparition des abeilles. Mais on oublie d'ajouter que la santé de ces insectes est aussi fragilisée par les pratiques intensives d'élevage, y compris en bio. Le déplacement incessant des ruches ou encore le manque de diversité génétique épuisent les essaims et les rendent sensibles aux maladies. Face à la demande croissante en miel, les apiculteurs sont poussés à en prélever de plus en plus, quitte à nourrir les abeilles avec du sirop de sucre. Mais le miel est avant tout leur nourriture ! Pour respecter les besoins naturels des abeilles, je ne les exploite pas, je

coopère avec elles en pratiquant une apiculture paysanne qui va plus loin que le cahier des charges bio. Sur 250 ruches, presque toutes sont sédentaires en milieu sauvage ou à proximité de champs ou de fruitiers. Elles permettent de produire du miel de garrigue. Seules quelques unes, les plus robustes, sont déplacées afin de produire du miel de lavande. Mes ruches sédentaires produisent certes quatre à cinq fois moins de miel, mais c'est rentable car je ne dépense presque rien en carburant, en intrants et en achat de reines. Et si je me déplaçais à cheval pour aller travailler ce serait même une production zéro carbone ! ●



© Yves Riché

> 6,3 ha de terres et de bois, une petite habitation et un hangar agricole constituent la ferme du Viou Vert, près de Forcalquier.

## BERCENAY, AUBE

# TRANSMETTRE LE TRAVAIL D'UNE VIE

### Jean-Michel Cholet, agriculteur céréalier

Je me suis installé en 1980 avec mon père puis, lors de son départ à la retraite, j'ai continué seul et me suis converti en agriculture biologique en 2011. Je cultive des céréales : blé, chanvre, sarrasin, lentillons de champagne, pois et d'autres variétés. La transmission à mon fils s'est décidée l'an dernier quand la MSA (Mutualité sociale agricole) m'a dit que je pourrai prendre ma retraite en 2019. Mon fils Nathan allait finir sa formation et, en même temps, les propriétaires d'une partie des terres les mettaient en vente. Je ne voulais pas acheter ces terres, j'ai cherché comment faire et j'ai trouvé Terre de Liens. Le bail n'est signé que depuis fin 2018 mais les projets ont déjà bien commencé avec mon fils, notamment le magasin, ouvert depuis deux semaines le samedi matin. Nous y vendons nos propres produits mais également du pain et d'autres produits de fermes bio. Nathan a acheté un moulin et fournit la farine à un boulanger qui nous livre le pain. Bientôt, il y aura aussi du fromage et des produits maraî-



© L'Est Eclair

> Terre de Liens a acheté 37,5 ha sur les 220 de la ferme, située à 20 km au sud-ouest de Troyes.

chers. Un site internet est en cours de construction, il permettra aux clients de passer leurs commandes. Nathan doit aussi reprendre toute la partie administrative. Et comme je commercialise ma production sans passer par une coopérative, je lui ai dit de commencer à se faire connaître. À la fin de l'année, ce sera Nathan qui sera le fermier de Terre de Liens. Je n'ai pas prévu de prendre une retraite passive, je pourrai participer en étant salarié ou bénévole, mais les initiatives futures viendront de lui. ●

# Accompagner les collectivités locales

**Vœu pieux ou schéma de cohérence territorial ambitieux, investissement dans un équipement collectif ou coacquisition, les possibilités d'engagement d'une collectivité locale pour la préservation des terres ou l'installation paysanne sont multiples et variées.** /// Damien Roumet

« Chez les élus locaux et intercommunaux, la culture de l'aménagement de l'espace agricole est encore trop souvent absente » pointe d'emblée Gaël Louesdon, coordinateur en Normandie.

## Une prise de conscience croissante

Et pourtant, les choses évoluent ! Avec les dernières réformes liées à l'organisation territoriale ou à l'émergence de Projets alimentaires territoriaux (PAT), les collectivités locales se saisissent de plus en plus des problématiques foncières. De quoi donner raison à Michel Vampouille, administrateur en Île-de-France, qui nous indique que « c'est en travaillant sur l'alimentation que l'on arrivera à faire évoluer l'agriculture. »\* Pierre Fabre, bénévole en Provence-Alpes-Côte d'Azur, insiste sur l'importance d'investir du temps



avec les collectivités : « L'une des fonctions de Terre de Liens, c'est de discuter avec ceux qui ne nous attendent pas ! Lorsque l'on ose, on fait plus que bouger les lignes, on oblige les autres acteurs à oser eux aussi. »\* Ainsi, cultiver au

long cours le lien avec les collectivités est un levier pour engager des transformations de fond.

## De multiples moyens d'agir

En fonction des sollicitations, des forces en présence et des volontés des membres locaux, plusieurs types d'appui ou d'engagement du réseau Terre de Liens peuvent se concrétiser. Formations, repérage de terres, diagnostics fonciers, scénario de maîtrise foncière, réalisation d'études ou de préconisations pour les plans locaux d'urbanisme (PLU), appui à la mise à bail rural environnemental... C'est souvent l'expertise technique du mouvement sur les dynamiques foncières qui est mobilisée. Certaines initiatives peuvent même aboutir à des acquisitions de fermes qui s'appuient sur les collectivités publiques. Ce fut notamment le cas à Aubagne avec la ferme des Jonquiers, menacée par l'étalement d'une zone commerciale. Ce fut également le cas en Normandie avec l'appui de l'Agence de l'eau Seine-Normandie pour l'acquisition de terres à Agy qui permet de protéger un point de captage d'eau potable tout en consolidant l'installation d'un éleveur bio. ●

\* Extraits de Arpenter #4, « Cultiver le dialogue territorial ».

## Guide pratique et méthodologique

Agir sur le foncier agricole, un rôle essentiel pour les collectivités locales. Avec deux éditions et près de 5000 exemplaires diffusés en cinq ans, le guide *Agir sur le foncier agricole, un rôle essentiel pour les collectivités locales* est devenu LA référence pour aider élu·es et technicien·nes à mobiliser les leviers dont ils disposent pour favoriser l'installation agricole et préserver les terres. Revue et augmentée, la dernière édition intègre à la fois les évolutions législatives récentes et les nouvelles expertises acquises par Terre de Liens, notamment sur les enjeux spécifiques à la protection de l'eau et de la biodiversité. À mettre entre les mains de vos élu·es !

## ANNE-MARIE PIOLET, LES PIEDS DANS LE BOCAGE

**M**embre de son conseil d'administration et de son comité d'engagement, Anne-Marie Piolet fait partie des adhérents historiques de Terre de Liens Normandie, qui s'apprête à fêter son dixième anniversaire ! « C'est en 2009, lors de réunions publiques, que mon engagement a germé et que j'ai été persuadée d'adhérer à l'association. » Anne-Marie, qui n'est pas issue du milieu agricole, nourrit depuis lors un intérêt constant pour la protection des terres. « Je laisse à d'autres le travail sur des sujets politiques, mais je m'investis dans le suivi des fermes, à raison de quatre visites par an, et la préparation des projets d'acquisition. » Se voulant pragmatique, elle ne revendique pas un rôle de « réf-



© TDL Normandie

rente», mais les salarié·e·s, qu'elle accompagne dans leurs déplacements depuis un an, savent pouvoir compter

sur sa disponibilité dans la Manche et l'ouest du Calvados. Instigatrice de groupes locaux, Anne-Marie a aussi le plaisir de constater que son discours porte parfois auprès de publics non acquis d'avance, dont les jeunes agriculteurs. Elle les a notamment retrouvés à Agy, dans l'agglomération de Bayeux, pour la projection du film *Herbes*. « Le débat, centré sur l'importance de la préservation d'herbages autour des points de captage d'eau, a donné un élan décisif à la collecte de fonds initiée pour l'acquisition de l'une des dernières fermes. » Son action ne la laisse toutefois pas sans regret : même à l'échelle régionale, elle ne lui offre guère d'occasions de tisser des liens avec les autres responsables du mouvement. ●

## MARC BARNY, CRÉER DU LIEN PAR TOUS LES MOYENS

**Q**uand on lui demande ce qu'il fait à Terre de Liens, Marc Barny répond : « J'y parle ! » Et il argumente : « C'est un acte très fort de parler, un acte dont les gens méconnaissent la portée. » Éducateur spécialisé, syndicaliste engagé, il considère que la parole permet de faire le lien entre les personnes de tout type et la société. Et c'est en grande partie l'aspect « éducation populaire » qui a attiré Marc à Terre de Liens dès 2007. Il a fait partie des premiers administrateurs de l'association en Rhône-Alpes et, après neuf ans, il a quitté le conseil d'administration pour ne pas s'installer comme « technicien politique » et renouer avec le terrain. Et sur le terrain, il y est ! Comme par exemple au Salon de l'élevage où les consignes étaient strictes : pas de pub, ni de flyers sur le stand. Qu'à cela ne tienne ! Adeptes du théâtre et des déguisements, arguant que rien dans le règlement intérieur du salon ne l'interdisait, Marc a déambulé toute la journée dans les allées, les entrées, les parkings, déguisé en homme-sandwich et accompagné d'un crieur public, paysan de Terre de Liens. Avec la carte des fermes dans le dos et quelques explica-



© TDL Rhône-Alpes

tions sur le devant, il provoquait des sourires amusés, mais aussi des discussions animées et des groupes se formaient autour de lui. « Le côté décalé permet de croiser beaucoup plus de monde que sur le stand et puis on apprend aussi à se connaître soi-même et à dépasser sa timidité pour faire des choses dont on ne se croyait pas capable. » Pour Marc, cette expérience est tellement stimulante qu'il propose même d'intégrer ce genre de dispositif dans les formations de terre de Liens. ●

# Le prix des terres, une image partielle de la réalité foncière

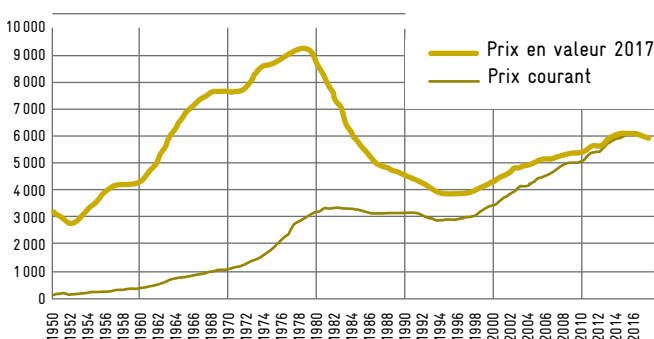
**La publication du prix des terres fait chaque année l'objet de nombreuses reprises médiatiques. Estimé à 5 990 € par hectare en 2017, ce prix ne représente qu'une partie des transactions. /// Maurice Desriers**

## Une moyenne qui concerne des échanges limités

Le prix des terres suivi annuellement porte sur les transactions de terres labourables et prés, non bâtis et non loués au moment de la vente. En 2017, les surfaces concernées ont été de 90 200 ha, soit seulement 0,3 % de la surface agricole utilisée en France. Les ventes de surfaces louées, très majoritairement achetées par les fermiers en place, ont été de 117 400 ha pour un prix inférieur de 22 % à celui des terres libres. Les surfaces libérées chaque année par les sorties d'activité agricole étant comprises entre 1 et 1,5 million d'ha et les surfaces des installations étant de moins de 500 000 ha par an, on mesure la faible importance du rôle des transactions foncières dans l'accès à la terre. Or, c'est bien sur ces transactions qu'est calculé le prix des terres (lire encadré). À cela s'ajoute le phénomène de plus en plus important d'achats de terres via des parts de sociétés qui échappent à l'observation. Enfin, outre le fait que le prix des vignes ne fait pas partie du champ d'observation, de très grands écarts de prix existent, selon et au sein des

## Evolution du prix des terres et prés libres sur longue période

(Source : SSP et SCAFR Terres d'Europe, calculs de l'auteur)



régions. Le prix moyen demeure néanmoins un bon indicateur pour l'analyse des évolutions des prix du foncier sur longue période.

## ÉCLAIRAGE

### L'observation statistique du prix des terres

Le prix moyen des terres est élaboré conjointement par la FNSAFER et le service de la statistique et de la prospective du ministère de l'Agriculture. Le prix de toute transaction foncière doit être notifié par les notaires auprès des Safer, c'est ainsi que les données sont recueillies. Des traitements statistiques permettent alors de déterminer les prix les plus représentatifs à différents échelons géographiques. L'évolution du prix des terres est présentée en valeur courante (prix constaté au moment considéré) et en valeur réelle (prix corrigé, tel qu'il serait mesuré aujourd'hui, tenant compte de l'inflation).

### Une évolution irrégulière sur longue période

Si le prix des terres a légèrement baissé en 2017 (- 0,8 %), il est stable depuis 2014. Il est pertinent de prendre du recul sur une très longue période pour interpréter l'évolution de la valeur réelle des terres, c'est-à-dire la valeur tenant compte de l'inflation. En valeur réelle de 2017, le prix a doublé par rapport à 1950 mais reste inférieur de 35 % à son niveau de 1978. Le prix des terres a très fortement augmenté (beaucoup plus que l'inflation) entre 1950 et 1980, l'agrandissement des exploitations se faisant alors surtout par achat de foncier. Il a ensuite fortement baissé, toujours inflation déduite, jusqu'en 1992. Les besoins d'investissement des agriculteurs en équipements les ont conduits à se tourner vers le fermage au statut très protecteur pour satisfaire leur besoin de foncier. La reprise après 1992 est principalement à mettre au compte de la réforme de la PAC qui, en attribuant des aides à l'hectare indépendantes des productions, garantissait une rente relativement élevée. ●

## DROIT

# La compensation écologique

Intégré pour la première fois dans le droit français en 1976 par la loi relative à la protection de la nature, le principe de compensation vise à recréer les milieux et la biodiversité détruits par un projet. L'application du principe de compensation est censée intervenir en dernier recours, au terme d'une séquence d'actions précises nommée «ERC» : «Éviter et construire ailleurs, Réduire l'impact écologique, Compenser sur une zone similaire». Il impose aux aménageurs de prendre en considération l'impact de leurs actions par une série de contraintes. La compensation se traduit par la réaffectation de terres à des usages environnementaux, dans une proportion allant jusqu'à 10 ha compensés pour 1 ha consommé. Ce prélèvement s'effectue sur des terres, souvent en friche, qui vont être réhabilitées pour recréer la biodiversité perdue : la compensation n'empêche donc pas la perte nette de terres mais agit sur le maintien de la réserve de biodiversité. En fonction du milieu, la gestion de ces terres pourra ensuite être confiée à des agriculteurs en bio pour y développer une activité respectant le milieu recréé, soit une opportunité d'installer des paysans ou de consolider des fermes existantes. En tant que telle, la compensation foncière «agricole» a récemment vu le jour



© Tanguy Martin

**La compensation se traduit par la réaffectation de terres à des usages environnementaux...**

avec la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014. Une nouvelle disposition a été introduite dans le code rural pour reconnaître la perte de potentiel économique pour les territoires agricoles impactés par

certaines travaux. Aujourd'hui, la compensation fait débat. Permet-elle vraiment de faire payer aux entreprises les dégâts qu'engendrent leurs travaux ou instaure-t-elle un droit à détruire ? Peut-on raisonnablement penser que tout n'est pas compensable ? Alors, la compensation ? Un dispositif trop conciliant qui ne permet pas d'assurer le principe de zéro artificialisation nette défendu par Terre de Liens ? Ou un dispositif volontariste qui permet tout de même d'intégrer la problématique de consommation foncière à tout projet de construction ? ●

## Nature à tout prix, *La Revue dessinée* # 18, Hiver 2017-2018

« Pour mieux cerner ce sujet economico-philosophico-écologique, Catherine Le Gall et Benjamin Adam ont ausculté la mise à prix de l'environnement. » Quarante pages de bande-dessinée posent la problématique de la compensation écologique en prenant pour fil conducteur la plaine de Crau, dans les Bouches-du-Rhône. Pédagogie, dérision, mise en perspective, la complexité théorique et pragmatique du sujet est bien retranscrite.



## ➔ Les chiffres 2018

En 2018, 4 064 personnes ont rejoint Terre de Liens, portant à plus de 25 000 le nombre total de membres. Sur la même période, 2 210 citoyens ont épargné à la Foncière. Parmi eux, 1 410 sont de nouveaux actionnaires. La collecte citoyenne a ainsi réuni 7,8 M€ (8,8 M€ en 2017). Ce niveau élevé est à replacer dans un contexte fiscal relativement favorable à la souscription d'actions (pas de plafonnement des reçus fiscaux émis), malgré des restrictions (arrêt de la réduction ISF, taux de réduction qui devait passer à 25 % et qui a été

maintenu à 18 %). Plus de 5 200 personnes ont adhéré au réseau associatif, dont 1 700 l'ont fait pour la première fois cette année. Le montant total des adhésions s'élève à près de 150 300 € pour 2018. Enfin, 5 158 personnes ont soutenu Terre de Liens par un don en 2018 pour un montant total de 1,5 M€ (1,4 M€ en 2017) et plus de 1 000 personnes ont opté pour le soutien mensuel par prélèvement. À noter également, 105 actionnaires ont fait don de tout ou partie de leurs actions à la Fondation, pour un montant de 208 000 €.

# + de 25 000 membres en 2018!

## Terre de Liens, un propriétaire foncier qui grandit et réaffirme ses valeurs

Historiquement, la mobilisation de Terre de Liens s'est tournée prioritairement et logiquement en faveur de l'achat de fermes modestes. Les fonds collectés étaient limités au regard du nombre de sollicitations. La tendance était donc de favoriser les projets peu gourmands en terres, mais viables car très orientés vers la valorisation de la production (transformation, commercialisation). Les achats ont longtemps été limités par la collecte de fonds. Le soutien financier continu de nos membres, de collectivités et d'institutions, la péréquation des fonds entre les projets et les régions, le développement des associations territoriales et une réorganisation opérationnelle, ont permis d'augmenter réellement notre capacité d'investissement. Par exemple, près d'une dizaine d'acquisitions d'un montant important (plus de 500 000 €) ont pu aboutir, permettant de donner accès à des agriculteurs en bio à des biens inaccessibles financièrement et voués au démembrement ou à l'investissement spéculatif. Au fil des années et de l'étude de projets d'achat, des « cas particuliers » se sont présentés et nous ont amenés récemment à clarifier les orientations de notre politique d'acquisition. Un socle commun a été réaffirmé : un mode de production biologique et paysanne pour des projets agricoles majoritairement nourriciers. Ce cadre permet toutefois aux associations territoriales de continuer d'instruire des projets très variés, en fonction de leur stratégie et de leurs réalités locales (l'hectare de terre peut coûter de 3 000 à 100 000 €), pourvu que la ferme soit transmissible aux générations à venir de fermiers Terre de Liens.

## ➔ Restreindre l'impôt sur la fortune à l'immobilier fait baisser la générosité

Comme pour toute fondation reconnue d'utilité publique, une partie importante des ressources de Terre de Liens (environ 10 %) repose sur les dons déductibles à 75 % de l'impôt sur la fortune (ISF). Mais avec le passage de l'ISF à l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) en 2018, le nombre de foyers concernés par cet avantage fiscal a fondu de moitié. Les foyers restants ne sont pas pour autant dans la tranche la plus haute des patrimoines détenus. En

conséquence, Terre de Liens a perdu plus de 120 000 €, soit 40 % des dons effectués dans le cadre de l'IFI l'année dernière. Autant d'argent qui n'a pas pu être investi dans la protection du foncier agricole. Pour que notre action de proximité continue, Terre de Liens appellera ses bienfaiteurs les plus généreux à donner cette année encore pour bénéficier d'une déduction fiscale de 75 % sur l'IFI. Cependant, nous sommes conscients qu'une telle demande peut importuner les

personnes les moins concernées. Nous adresserons donc nos informations sur l'IFI à un nombre réduit de personnes sélectionnées par rapport à leur contribution au mouvement. Si d'avance vous souhaitez nous informer ne pas vouloir recevoir ces informations sur l'IFI, ou si au contraire ces informations vous intéressent, contactez-nous à [relation-membre@terredeliens.org](mailto:relation-membre@terredeliens.org) ou au 09 70 20 31 55.



# Solidaire pour l'accès à la terre

## Je soutiens une dynamique locale: j'adhère!

**19 ASSOCIATIONS TERRITORIALES** agissent près de chez vous, rassemblent les citoyens et mobilisent les décideurs politiques pour préserver l'avenir de nos campagnes. Adhérer, c'est participer à cette dynamique collective et locale.

 **Plus d'information**  
sur [terredeliens.org](http://terredeliens.org)

© Freddy Le Saux

### BULLETIN D'ADHÉSION À MON ASSOCIATION TERRITORIALE

M  Mme  Nom   
Prénom   
Si personne morale : Nom de la structure   
Adresse   
Code postal  Ville   
Tél.  E-mail  @

**1. J'adhère pour l'année civile en cours\*** Date de l'adhésion

**Personne physique** : 20€  
 **Personne morale** : 50€  
 **Adhésion de soutien** :  70€  100€  150€  Autre

**Avec une adhésion de soutien, je contribue à l'indépendance financière de mon association locale**

Les informations recueillies feront l'objet d'un traitement automatisé destiné à vous transmettre un reçu d'adhésion ainsi que les informations utiles concernant l'action du mouvement. Seules les structures du mouvement Terre de Liens pourront être destinataires de ces données. Conformément au règlement général sur la protection des données, entré en application le 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, et d'un droit d'opposition, pour motifs légitimes, au traitement de vos données en vous adressant à Terre de Liens - 10 rue Archinard - 26400 Crest.

### 2. Je règle mon adhésion

**Par chèque** à l'ordre de l'Association Terre de Liens, à renvoyer accompagné de ce bulletin à l'adresse suivante: Association Terre de Liens 10 rue Archinard, 26400 CREST  
 **Par carte bancaire** directement sur le site [terredeliens.org](http://terredeliens.org)

### 3. Je souhaite m'impliquer en tant que bénévole dans la vie de mon association locale

Oui  Non

**Je souhaite recevoir des informations par email**

CDT10A



**Adhérer,  
c'est garantir  
notre action  
de proximité.**

Avec **20 euros\***, vous donnez  
les moyens d'agir  
à l'association la plus proche  
de chez vous.

\*Minimum pour les personnes physiques.  
Personnes morales : 50 €

Retrouvez les **180 fermes**  
Terre de Liens accompagnées  
par les **19 associations** territoriales  
et rejoignez le mouvement  
sur [terredeliens.org](http://terredeliens.org)